

Ste-Anne-du-Lac en Saisons

Nul besoin de partir des canards : Il fait BONHEUR à Ste-Anne-du-Lac!

Il fait printemps : renaissance de la vie

Nids-de-poule se cachent, travaux d'embellissement s'entreprennent, clôtures se redressent : la magie de la vie opère ses merveilles.

L'outarde et le canard annoncent l'arrivée des plaisanciers qu'ils ont tôt fait d'appriivoiser en multipliant leurs tentatives de dialogue. Discrètement, les pêcheurs taquinent dorés, brochets, perchaudes.

Bonjour, le monde! Il fait vie!

Il fait soleil : aujourd'hui, c'est l'été!

Indifférent, le colvert, bientôt rejoint par le héron et le huart, surveille les vacanciers au rendez-vous des plaisirs nautiques, dans leurs embarcations glissant comme « eau sur le dos d'un canard ».

Mais quand il fait soir, doucement, l'ombre s'allonge sur le lac et les canards reprennent possession de l'onde claire, inventant les mille et un pas du cancan de la liberté. Des feux s'allument, puis s'apaisent. Voici que les murmures amoureux se fondent dans la nuit.

Il fait joie de vivre! Il fait paix!

Il fait automne : randonnée au pays des couleurs!

Trop tôt, les estivants plient bagage. Chacun se cuirasse pour l'hiver. La glace gagne du terrain et les palmipèdes répètent les routines de la survie. Ils s'envolent vers le Sud, colportant à tous vents les « canards » du lac du Huit. Discrets sur ce coin de paradis, ils cancaneront : « Ah! La, belle vie que nous menons là-bas! »

Il fait bonheur... au lac Clapham!

Il fait hiver : royaume des sports de plein air!

Lorsque la neige canarde nos portes, il fait parfois « froid de canard ». Tout comme les oiseaux gardant la canardière pour la saison hivernale près des ponceaux, quelques résidents ont pris racine, en ce pays des lacs et des forêts. Ils ont vite compris que, par « temps de canard », vaut mieux garder l'œil ouvert, rester au coin du feu, et rêver aux nouvelles naissances, aux amitiés retrouvées, au joyeux retour des volées d'oiseaux.

Il fait espoir au lac Clapham!

Il fait vie au lac du Huit!

Il fait bonheur à Ste-Anne-du-Lac!

Il fait cinquante ans... Il fait... Amitiés

Nicole Cloutier
Guy Villemure

1949-1999

50 ANS

DE VILLÉGIATURE
POUR LES « LACANNOIS »



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE
DE SAINTE ANNE-DU-LAC
(FRONTENAC)

50
ans



Recherches

Louis-Émile Jacques
(Historique de la desserte de Ste-Anne-du-Lac)
Francine Marcoux-Samson
(Historique de la municipalité)
Richard Samson
(Historique de la municipalité)

Rédaction

Richard Samson

Collaborateurs

Robert Chateauneuf
Fabrique Sacré-Coeur-de-Marie
France Samson
Nicole Cloutier et Guy Villeneuve



Déjà 50 ans!



Il m'est vraiment agréable de vous recommander la lecture de cette brochure qui, je l'espère, saura vous faire connaître et apprécier davantage notre belle municipalité de Ste-Anne-du-Lac.

En tant que maire, il m'est d'autant plus agréable de voir enfin paraître un document dans lequel on retrouve des données historiques, démographiques et occupationnelles, et où l'on traite également d'organisation économique et sociale de ce beau petit coin de pays.

Je souhaite donc que par la lecture de ce document, la population de Sainte-Anne-du-Lac s'identifie davantage à son milieu et développe ce sentiment d'appartenance essentiel à la santé et à la survie de la municipalité.

Je profite également de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette publication. Parmi ceux-ci, un grand merci bien spécial à l'équipe qui a fait un excellent travail de recherche, de compilation et de rédaction.

En terminant, au nom des conseillers municipaux et en mon nom personnel, je transmets nos vœux les plus respectueux à toute la population.

Longue vie à Sainte-Anne-du-Lac!

Fernand Huot
Maire

LE LAC CLAPHAM (Lac du Huit)

*Selon un rapport de la Commission des eaux courantes
(6 août 1934)*

Localisation

Le lac Clapham est situé à environ six milles à l'est de la ville de Thetford Mines, dans les rangs VIII, IX et X du canton de Thetford, comté de Mégantic.

Il est alimenté par des ruisseaux et se déverse dans le Lac-à-la-Truite, puis dans le lac St-François par l'intermédiaire du ruisseau Goldstream. On arrive au lac Clapham par une bonne route vicinale à partir de la ville de Thetford Mines située sur la ligne Québec-Sherbrooke du chemin de fer Québec Central, et sur le parcours de la route nationale n° 1 qui relie ces deux villes.

Altitude

Le lac Clapham est à mille deux cent cinquante-cinq pieds au-dessus du niveau moyen de la mer.

Superficie et bassin

Le lac Clapham a une forme allongée qui s'étend sur une longueur d'environ deux milles et une largeur moyenne d'un demi-mille. Sa superficie est de un mille carré, ou six cent quarante acres. La superficie de son bassin est de dix milles carrés.

Nature des rives

La rive ouest du lac Clapham est haute avec une forte pente, sauf la grande pointe boisée qui s'avance vers le milieu et dont le sol est plutôt bas. Cette rive montre de la culture notamment sur les lots dix-sept des rangs IX et X; le reste du terrain est boisé.

Au nord, la rive est haute et fortement inclinée. On n'y voit que la forêt et des rochers.

À l'est, des montagnes s'avancent jusqu'au rivage. Entre ces montagnes, les vallées sont longues et basses et leur sol est marécageux. Tout y est boisé.

À la sortie du lac, les rives sont hautes mais leur pente est douce. Tout y est boisé.

Profondeur de l'eau

Des profondeurs variant entre un pied et cinquante-trois pieds ont été mesurées dans le lac Clapham, donnant environ vingt pieds comme profondeur moyenne.

Îles et battures

Une île boisée, d'une superficie d'environ cinq acres, et un îlot adjacent, apparaissent dans la partie nord du lac. Cette île est reliée à la pointe par une étroite batture de gravier.

Une batture s'étend entre les deux rives à la sortie du lac.

Navigation

On a flotté du bois de pulpe sur le lac Clapham il y a une dizaine d'années. Quant au bois de grume, il n'en a pas été flotté depuis près de trente ans.

La navigation de récréation y est seule pratiquée maintenant.

Résidences autour du lac

La rive ouest et la rive nord sont les seules habitées. On y compte vingt-trois chalets et les bâtisses d'une ferme. Ces constructions sont établies en moyenne à vingt pieds du rivage.

Variation du niveau du lac

La variation annuelle du niveau du lac Clapham est d'environ deux pieds et demi, d'après les observations d'un résident.

Barrage à la sortie du lac

Il n'existe plus de barrage à la sortie du lac Clapham; cependant, des pilotis enfoncés dans le lit du ruisseau entre le pont-route et le lac marquent sans doute l'emplacement d'un barrage maintenant disparu.

Conclusion

Le lac Clapham peut être considéré comme navigable et flottable.

**65 ans plus tard, bien des choses
ont changé au lac du Huit!**

LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

*Des personnes engagées au service de leur municipalité!
(1949-1999)*

SECRÉTAIRES-TRÉSORIERES :

M. Paul-Émile Leclerc	(1949-1955)
M. Germain Argouin	(1955-1975)
M. Richard Samson	(1976-)

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE :

Mme Francine Marcoux-Samson	(1977-)
-----------------------------	----------

ÉVALUATEURS :

M. Paul-Émile Breton	(1949-1973)
M. Trefflé Vachon	(1949-1973)
M. Paul Frenette	(1949-1952)
M. Dante Tarini	(1952-1973)

INSPECTEURS AGRAIRES :

M. Léo Gareau	(1951-1953)
M. Albert McCutcheon	(1953-1976)

GARDIEN D'ENCLOS :

M. Albert Lamonde	(1951)
-------------------	--------

GARDIENS DU BARRAGE :

M. Gérard Perreault	(1964-1975)
M. Gérard Bélanger	(1975-1977)
M. Richard Samson	(1977-1978)
M. Dante Tarini	(1979-1980) (1983-1984)
M. Michel Fecteau	(1981-1982)
M. Denis Jacques	(1985-1986)
M. Léopold Latulippe	(1987-)

INSPECTEURS :

(municipal / sanitaire / en bâtiments)

M. Lionel Vallières	(1969)
M. Fernand Huot	(1970-1977)
M. Richard Samson	(1977-1980)
Agence T.S.	(1977-1982)
Agence Maurice	(1983-1984)
M. Jean-Paul Paradis	(1981)
M. Viateur Routhier	(1982)
M. Guy Drouin	(1983)
M. Renald Rouleau	(1984)
M. Denis Jacques	(1985-)

GARDE-FEU MUNICIPAL :

Agence T.S.	(1977-1982)
Agence Maurice	(1983-1984)
Denis Jacques	(1985-)

VÉRIFICATEURS :

M. Alfred Duquet	(1949-1983)
M. Nelson Lamontagne	(1983-)

JOURNALIER (OCCASIONNEL) :

M. Jean-Guy McCutcheon	(1992-)
------------------------	----------

Parmi les personnes qui ont été le plus longtemps à contrat avec la municipalité (en date du 1^{er} juillet 1999), notons :

M. Alfred Duquet	35 ans
M. Richard Samson	23,5 ans
M. Albert McCutcheon	23 ans
Mme Francine Marcoux-Samson	22,5 ans
M. Germain Argouin	21 ans

UN PEU D'HISTOIRE

NAISSANCE D'UN VILLAGE

C'est à l'hiver 1949 que les 108 contribuables du lac Clapham (lac du Huit), inscrits au rôle d'évaluation de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Marie (P.S.), ont obtenu une réponse positive à leur requête de devenir une municipalité autonome.

En effet, le 10 mars 1949, le Gouvernement du Québec a adopté la Loi 13 (Georges VI, chap. 102) autorisant la naissance de la « Corporation municipale du village de Sainte-Anne-du-Lac » à compter du 1^{er} juillet 1950.

De ces 108 contribuables de 1949, neuf sont toujours à Ste-Anne-du-Lac pour célébrer le 50^e anniversaire :

- Mme Germaine Leclerc Argouin (Alphonse)
- Mme Coronna Bédard (Léonidas)
- M. André Bergeron et Mme Henrielle Rousseau
- M. Marcel Blais et Mme Gisèle Morneau
- Mme Auréa Sirois Caouette (Rodolphe)
- M. Gérard Perreault (Alice Argouin)
- M. Robert Simard et Mme Irène Couture
- M. Michel Victor St-Laurent (Marie-Irène Dodier)
- M. Marc-André Leblond et Mme Colette Maheux

Parmi ces 108 pionniers, il faut aussi mentionner les nombreuses propriétés qui ont été vendues ou cédées à des membres de la même famille au cours de ces 50 ans. Pour n'en mentionner que quelques-unes, citons :

- les Bernard, Blais, Bourgault
- les Caouette, Doyon, Hébert
- les Faucher, Fillion, Fontaine, Frenette
- les Gosselin, Leblond, Lemieux, Lessard
- les Marceau, Morin, Noël
- les Roussel, Roy, Sylvain
- etc.

1949 : UN CONSEIL EST NÉ

C'est précisément le 25 juillet 1949, à 8 heures du soir, que fut tenue la première assemblée du Conseil municipal, « à la résidence d'été de son

honneur le maire, M. Alfred Frenette ». C'est lors de cette rencontre que le premier Conseil municipal a procédé à l'engagement du premier secrétaire-trésorier, M. Paul-Émile Leclerc. Une dépense de 200 \$, plus un bonus de 100 \$ pour le travail supplémentaire dû à l'incorporation, fut alors acceptée.

Les conseillers étaient les suivants :

- Siège n° 1 M. Albert Boisvert
- Siège n° 2 (M. Lauréat Dostie était absent)
- Siège n° 3 M. Émile Laliberté
- Siège n° 4 M. Arthur Argouin
- Siège n° 5 M. Albert Cloutier (pro-maire)
- Siège n° 6 M. Jean-Baptiste Blais

ON AUTORISE DES ACTIVITÉS

La première séance du Conseil aura permis d'autoriser les régates du dimanche 7 août 1949 et la livraison de la glace par M. Louis Nolet.

ON DEMANDE L'AIDE DU GOUVERNEMENT

L'été 1949 aura permis également de s'assurer de l'appui de M. Tancrède Labbé, député de Mégantic, pour obtenir de « la gravelle » et pour assurer la réparation du pont à la décharge du lac. De plus, il fallait espérer l'aide du Dr Couture du Département d'hygiène, afin de connaître les façons d'améliorer les conditions sanitaires. Déjà, on avait le souci de l'environnement!

ON PREND LES PREMIÈRES GRANDES DÉCISIONS

L'été 1949 aura aussi permis de fixer les grandes orientations municipales :

- Achats de terrains pour construire le chemin du lac : MM. Léonard Paquet, Camillien Jacques, J.-E. Ferland, Thomas Lagueux.
- Engagement des évaluateurs pour faire le premier rôle d'évaluation : MM. Paul-Émile Breton et Trefflé Vachon (0,75 \$ /heure).
- Fixation de l'horaire des réunions du Conseil municipal : le 2^e lundi de chaque mois à l'Hôtel de ville de Thetford Mines.
- Adoption du premier règlement municipal interdisant les armes à feu.

N. B. On a même établi les premières taxes municipales à 0,60 \$ du 100 \$ d'évaluation. Pourtant, elles n'ont jamais été perçues.

HIVER 1950 : LES DERNIERS PRÉPARATIFS

L'hiver 1950 sera l'occasion de compléter les dernières démarches d'incorporation. De plus, le Conseil adoptera trois autres règlements :

- # 2 Pour imposer les taxes par résolution;
- # 3 Pour déposer le 1^{er} rôle d'évaluation;
- # 4 Pour fixer les règles de la cueillette des vidanges.

De plus, le Conseil accepte de défrayer les frais de l'incorporation (2,900 \$) et accorde quelques contrats :

- engagement de M. Alfred Duquet comme vérificateur (5 \$ /an)
- engagement de M. Lucien Gosselin pour la cueillette des vidanges à l'été 1950 (200 \$ pour 10 semaines)

1^{er} JUILLET 1950 : UNE VRAIE MUNICIPALITÉ

C'est précisément le 1^{er} juillet 1950 que la municipalité obtenait son existence légale. Ce fut l'occasion d'adopter le premier budget municipal : un budget de 1,950 \$ qui prévoyait une taxe foncière de 0,08 \$ du 100 \$ d'évaluation et une taxe de vidanges de 2 \$ par chalet.

On profite de cette première rencontre officielle pour demander au Dr Larue, du Bureau d'hygiène, de venir faire l'inspection du lac.

Pourtant, quelques jours plus tard, le 10 juillet, le Conseil devait accepter la démission de son maire, M. Alfred Frenette. Il fut alors remplacé par le conseiller Albert Cloutier. Puis, le 11 décembre 1950, M. Roland Leblond est nommé conseiller pour occuper le siège laissé vacant par M. Cloutier.

LA VIE MUNICIPALE SE POURSUIT

- 1951** – Adoption d'un règlement fixant le **lieu des réunions du Conseil** :
- juillet-août : Chapelle de Ste-Anne-du-Lac
 - les autres mois : Hôtel de ville de Thetford Mines
- Première **subvention** du Gouvernement du Québec : 3,000 \$ pour la voirie.
- 1952** – On commence à parler « **barrage** »; le secrétaire-trésorier est mandaté pour vérifier auprès de la Commission des eaux courantes les règles pour la construction d'un barrage.

- On forme un comité pour s'occuper des **régates** annuelles. Un budget de 800 \$ est alloué pour cette activité.
- On insiste pour que le Dr Larue envoie un inspecteur pour **vérifier l'hygiène** dans les limites municipales.
- On octroie le premier contrat pour l'entretien des **chemins d'hiver** au montant de 300 \$.

- 1953** – On adopte un règlement pour fixer le coût de la **licence des commerces** : elle varie de 10 \$ à 60 \$.
- 1954** – La "Voirie" refait le pont de la décharge.
– On demande à Bell Canada d'installer une **ligne téléphonique**.
– En collaboration avec le Gouvernement du Québec et le Club de chasse et pêche, la municipalité investit 1,000 \$ pour l'**ensemencement** de dorés. Cette activité sera reprise annuellement jusqu'en 1960.
- 1955** – Le **secrétaire-trésorier Paul-Émile Leclerc démissionne**; M. Germain Argouin est engagé le 2 août 1955 pour le remplacer. Il recevra un salaire mensuel de 20 \$.
- 1956** – Un honneur jaillit sur la petite municipalité de Sainte-Anne-du-Lac : le maire Albert Cloutier est nommé **préfet du comté de Mégantic**.
- 1957** – Après la célèbre **inondation du 2 août**, les contribuables de la Baie du Sacré-Cœur se plaignent au Conseil du haut niveau du lac.
- 1959** – Le Conseil accorde son **premier permis de lotissement** à M. Laval Turcotte (M. Benoit Allaire, arpenteur).
– On demande à la « Shawinigan Water and Power » de prolonger son réseau de **distribution d'électricité**.
– On raconte que vers la fin des années 50, Mme Antoinette Caouette avait entrepris d'occuper les enfants qui trouvaient peut-être les vacances un peu trop longues; elle leur offrait des cours de dessin, de poterie, de natation... et d'éducation physique. On croit que c'est cette initiative qui a fait germer l'idée d'un **Centre des loisirs** à Sainte-Anne-du-Lac!
- 1960** – La ville de Thetford Mines obtient l'autorisation du Gouvernement du Québec pour exiger la **construction de fosses**

- septiques** qui contribueraient à protéger les eaux du lac Clapham et du Lac-à-la-Truite.
- Début des procédures (1^{er} août) qui mèneront à **l'annexion à la commission scolaire** de Sacré-Cœur-de-Marie; on engage M^e Lucien Drolet pour piloter ce dossier, qu'on aurait bien voulu éviter parce que la quasi-totalité des propriétaires font instruire leurs enfants et paient déjà leurs taxes scolaires dans leur lieu de résidence permanente.
- 1962** - Comme les contribuables se plaignent de plus en plus de la variation du niveau du lac, le Conseil procède à la mise en place d'un **barrage temporaire** et mandate les conseillers Maurice Samson et Régent Labonté pour négocier l'érection d'un **barrage permanent**. Le projet se réalise la même année pour un montant de 5,000 \$, grâce à un octroi de 810 \$ du Gouvernement du Québec et de 1,012.50 \$ du Gouvernement du Canada.
- 1966** - Le Conseil autorise un groupe de contribuables à mettre en place un **Centre culturel et de loisirs**.
- 1967** - Le 5 juin, M. J.-E. Ferland envoie une facture de 2,880 \$ à la municipalité pour les dommages que cause le barrage à sa propriété. Cette facture passera à 18,816 \$ le 3 novembre 1969. Plus tard, le 5 février 1975, M. Ferland intentera une action en justice de 58,708.98 \$ contre la municipalité, ce qui donnera lieu à un **long procès** qui se terminera en 1981. Un jugement de la Cour d'appel n'aura pas permis de déterminer un véritable vainqueur, malgré les sommes importantes dépensées par les deux parties.
- C'est à l'été 1967 qu'on a eu droit à notre **première route asphaltée**.
- 1968** - C'est en 1968 qu'a eu lieu **la bénédiction du Centre des loisirs** par M. le curé Fréchette, qui fêtait en même temps son 25^e anniversaire de sacerdoce. On y organisait des activités intéressantes : cours de natation, tir de chevaux, concert de fanfare, etc.
- C'est le 17 août 1968 qu'on relate le **premier incendie** municipal : le chalet de M. Odilon Desrosiers, sur la presqu'île, a été complètement détruit par les flammes.
- 1969** - Les **élus** bénéficient de leur **premier salaire** : 100 \$ par an pour le maire et 33 \$ pour un conseiller.
- 1970** - Devant l'impossibilité pour le ministère de la Santé de procéder au relevé sanitaire complet, le Conseil nomme M. Fernand Huot, inspecteur sanitaire et lui confie le **contrôle des égouts et des fosses septiques**. C'est un contrat de 300 \$ par année. Ce contrat marque le début d'une grande opération exceptionnelle qui a permis à la municipalité, au fil des ans, de posséder le dossier de l'installation septique de chacun des contribuables.
- 1973** - Le Conseil adopte ses **règlements pour la construction** et confie leur mise en application à M. Fernand Huot.
- 1975** - Le secrétaire-trésorier Germain Argouin **démissionne**. Après un deuxième concours, M. Richard Samson est engagé pour le remplacer, le 5 janvier 1976.
- 1976** - Le Conseil adopte le **permis de séjour** pour les roulottes. Celui-ci est établi en fonction de la superficie de la roulotte; le coût varie de 6 \$ à 25 \$.
- 1977** - Le Conseil adopte **trois nouveaux règlements** :
 - concernant les feux;
 - concernant les droits de mutations;
 - concernant les chiens.
 - Mme Francine Marcoux-Samson est engagée comme **secrétaire-trésorière adjointe**.
 - Le Conseil organise des **cours de macramé**; ils se donnent au chalet de Yvonne et/ou Francine Samson.
 - Le Conseil décide de protéger la municipalité par une **assurance responsabilité** de 100,000 \$ chez Vigneault, Lachance et Ass.
 - Le Conseil demande au ministère des Richesses naturelles d'établir la **ligne des hautes eaux** vis-à-vis la propriété de Monsieur J.-E. Ferland.
- 1978** - Au cours de l'été 1978, confection du **premier grand rôle d'évaluation**, nouvelle génération.

- 1979** – Confection d'un **plan directeur de la municipalité**. Le bornage « à l'amiable » est exécuté par M. Jean-Marc Nadeau a.g. On y a cadastré plus de 520 lots. Une opération unique!
- À l'automne, le Conseil intente une **poursuite contre un chasseur** qui a fait usage de son arme à feu dans les limites municipales.
- 1980** – La municipalité se dote d'un **plan d'identification** : noms de rues, poteaux, enseignes, carte municipale.
- Le Conseil effectue la **révision de tous les règlements municipaux** avec M^e Pierre Paradis. Il en profite pour adopter deux nouveaux règlements concernant :
- le bruit;
 - la mise en place de la période de questions aux séances du Conseil.
- Le ministère de l'Environnement (Direction des lacs et cours d'eau) dépose le **plan correcteur, le relevé de la qualité des eaux et la classification des installations septiques**.
- Début de l'**entente intermunicipale** avec Sacré-Cœur-de-Marie pour l'entretien des chemins d'hiver.
- 1981** – Acceptation par le Conseil de la zone agricole désignée.
- Poursuite du **plan d'identification** des propriétés : ajout des numéros de porte.
- Adhésion du secrétaire-trésorier à la **Corporation des secrétaires municipaux du Québec**.
- Selon le souhait des contribuables concernés, et en collaboration avec la municipalité de Sacré-Cœur-de-Marie, le Conseil **annexe une partie des terrains de certains contribuables de la baie du Sacré-Cœur**. En effet, le cadastre de 1979 avait permis de découvrir le chevauchement de terrains sur les deux municipalités; une dizaine de contribuables étaient concernés.
- L'année 1981 amène des **changements importants au niveau de la réglementation** municipale :
- lotissement • construction • zonage
- Comme l'étude avait été réalisée en profondeur par des professionnels, au coût de 5,000 \$, ces règlements serviront de base à toutes les discussions subséquentes. En effet, on peut dire qu'ils constituent la base de la réglementation actuelle; seulement quelques changements ont été rendus nécessaires par l'évolution

du schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté (M.R.C.) de l'Amiante.

- 1982** – **Décès de son honneur le maire Maurice Samson**, le 9 janvier. Les funérailles ont lieu le 13 janvier, le jour même de la première rencontre de la M.R.C. de l'Amiante.
- **M. Fernand Huot** démissionne de son poste de conseiller et **est élu maire**. M. Florian Lavallée remplacera M. Huot comme conseiller.
- À partir de l'été, le Conseil négocie avec les riverains du **Chemin du Lac** pour l'élargissement de l'assiette du chemin, le creusage des fossés, etc. Les travaux seront réalisés au cours de l'été 1985.
- Le Conseil négocie pour obtenir une voie **d'accès d'urgence** entre la rue du Beau-Mont et la rue des Érables. Le contrat sera signé en avril 1983 avec MM. Arthur Huard et Aimé Dulac.
- Adoption du **règlement de contrôle intérimaire** de la M.R.C. de l'Amiante.
- 1983** – **Décès du conseiller Paul Gourde**, le 22 janvier.
- Demande au ministère de l'Environnement de **convenir d'une ligne de bornage** au lac, équivalente à la limite des lots cadastrés en 1979 et 1980. Cette opération ne donna pas les résultats escomptés; plusieurs contribuables se sont vu imputer une taxe d'empiètement suite à la réponse du Ministère.
- 1984** – **Achat du Centre des loisirs** de M. J.-E. Ferland, au coût de 5,100 \$.
- **M. Donat Fecteau** demande à la municipalité de Ste-Anne-du-Lac de « replacer » le chemin du rang de la Chapelle « à sa place » et refuse de céder du terrain pour l'élargissement du Chemin du Lac. Il faudra aller à l'expropriation. Son décès, en 1986, mettra fin à tous ces conflits.
- La municipalité s'inscrit au **site d'enfouissement** de la M.R.C. de l'Amiante pour les boues liquides.
- 1985** – Première **entente-incendie** (5 ans) avec la ville de Thetford Mines.